



PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers présents : 10

Nombre de votants : 11

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux février à 19 h,

Le Conseil Municipal de la Commune de BOU dûment convoqué le 15 février 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de Bou, sous la présidence de Monsieur Bruno CŒUR, Maire.

PRESENTS : Monsieur Bruno CŒUR, Madame Zohra OGBI, Messieurs Guy COURSIMAULT, Lionel LEMOYNE, Yvan BLANCHARD, Laurent BOULAIN, Jean-Claude MASSON, Madame Valérie ELAMBERT, Monsieur Philippe GASNIER, Madame Françoise BORDEAUX BOREL

POUVOIRS : Madame Lisa LEMOYNE donne pouvoir à Monsieur Lionel LEMOYNE

ABSENTS : Madame Corinne STRAZZIERI, Messieurs François ESTEBAN, Fabrice GERVAIS et Sébastien GIRARD

Secrétaire de séance : Philippe GASNIER

DELIB 05-2022 DEMANDE DE SUBVENTION DETR / DSIL

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet « *Financement de la mise en place d'une cinquième classe pour la rentrée scolaire septembre 2022* » est éligible à une aide de l'Etat et une aide départementale.

Il est donc proposé au conseil Municipal, d'approuver les décisions suivantes :

- **Adopte le projet** – Aménagement d'une classe - **pour un montant de 66 287,58 € TTC**
- **Adopte le plan de financement ci-dessous**

Dépenses (€)	H.T.	T.T.C.	Recettes (€)	
Travaux	55 239,65 €	66 287,58 €	Etat	30 335,78 €
			Région	
			Département	13 855,94 €
			Autres	
			AUTOFINANCEMENT	11 047,93 €
Total	55 239,65 €	66 287,58 €	Total	55 239,65 €

- **Sollicite une subvention de 30 335,78 € auprès de l'État, correspondant à 54,92 % du montant du projet.**
- **Charge le Maire de toutes les formalités.**

ADOPTE A L'UNANIMITE

DELIB 05-2022 : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE TELETRANSMISSION DES ACTES AU CONTROLE DE LEGALITE

CONSIDERANT que pour mettre en œuvre la télétransmission des actes au contrôle de légalité, une convention doit être conclue entre la collectivité et la Préfecture pour déterminer la date de raccordement de la collectivité, la nature et les caractéristiques des actes transmis par cette voie, les engagements respectifs de la collectivité et de la Préfecture pour le fonctionnement de ce processus,

CONSIDERANT que dès la signature de cette convention, la collectivité pourra transmettre par voie dématérialisée les actes administratifs validés dans la nomenclature,

CONSIDERANT que toute modification de la convention ou de la nomenclature fera l'objet d'un avenant,

Il est donc proposé au conseil Municipal, d'approuver les décisions suivantes :

- . **DECIDE** de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité,
- . **APPROUVE** les termes de la convention entre la ville de BOU et le représentant de l'État pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité selon les dispositions évoquées par le Rapporteur et annexée à la présente délibération,
- . **AUTORISE** le Maire à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec le représentant de l'État,
- . **PREND** note que le Groupement d'Intérêt Public Récia domicilié Parc des Aulnaies - 151 rue de la juine à OLIVET (Loiret) est désigné comme opérateur de mutualisation
- . **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'application de la présente délibération et l'autorise à signer les éventuels avenants à la convention ou tous documents en ce sens.

ADOpte A L'UNANIMITE

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

. Commission travaux :

- Avancement travaux 4 rue du bourg et 12 rue de Meulin : ces travaux avancent en parallèle
 - o Phase de démolition est terminée.
 - o Travaux de charpente et de sols sur mars / avril
 - o Cloisons à partir d'avril
- Destruction des hangars cœur de village : cette opération est enfin en cours !

. Commission finances :

- Réunion d'échange budgétaire à prévoir en mars (résultats 2021 + définition budget 2022)
- La commission se réunit ½ journée par semaine pour élaborer le budget 2022.

. Commission sécurité :

- Vols récurrents de fleurs au cimetière :
 - o la gendarmerie a été prévenue, elle étudie quelle solution pourrait être trouvée

. Commission PLUG :

- Lotissement Logem :
 - o relance faite sur avancement de la circulation douce du lotissement à la rue du puits de l'orme (nécessaire au processus de rétrocession de la voirie à la Métropole, avec impact direct sur ramassage des déchets) : le terrassement et la mise en place de calcaire de finition seront terminées le 04/03/2022 au soir
 - o inauguration mercredi 6 avril à 14H
- Suite photographie de la commune par PLH (Plan Local de l'Habitat), investiguer sur les personnes concernées par l'ANAH et sur les logements inhabités, pour actions communales éventuelles

. Commission Solidarités et Enfance :

- Inclusion numérique :
 - o Questionnaire en attente de validation CCAS pour diffusion à tous (évaluation des besoins)
 - o Deux ateliers sont lancés
 - o D'autres aides sont en cours d'investigation
- Acquisition en cours de PC reconditionnés NORIP
- Conseil d'école planifié le 07 mars 2022

. Commissions environnement et agriculture :

- 24H Biodiversité en septembre 2022 : la commune se porte volontaire pour y participer. La commission environnement / agriculture travaillera le contenu.
- Clean Walk (Marche de propreté) le 19/03 – organisée par Association « Orléans Zéro plastique ». RDV à 10H à la Binette
- Terrain boisé communal : entretien des arbres morts + coupe et récupération bois. Se renseigner en mairie si citoyens intéressés.

. Commission Culture / Tourisme / Vie associative :

- Résidence d'auteur :
 - o planning mars : atelier cartographie le 12 mars
 - o fête de fin de résidence 04/05 juin : en cours d'élaboration
- Subventions aux associations : planifier une commission spécifique pour préparer la délibération en mars
- Relance de toutes les associations pour avoir un planning 2022 des activités et évènements

. Commission e-Bou :

- Page facebook « Mairie de BOU » créée par nos services civiques : la parution d'information sera gérée par la commission e-Bou, chacun peut faire des propositions (autres membres du conseil, associations, citoyens) qui seront étudiées
- Changement site internet :
 - o Présentation de la démarche et point d'avancement
 - o Echange sur l'architecture en cours de création

. Questions aux élus de la séance du 27-11-2021 (présents : Bruno, Guy et Zohra)

- Félicitations des participants sur la politique agricole menée par la commune
- Echange sur les achats fonciers agricoles de la commune. Précision sur la soumission de tout fermage à la signature de baux environnements (bio diversité, économie en eau et culture biologique)
- Questions sur des dysfonctionnements (horloge Eglise et éclairage public rues Puits de l'Orme et Saint Marc) : interventions déroulées depuis
- Question sur la répartition des logements du lotissement concernant les attributions : 4 Préfecture, 3 Logem, 2 Action Logement, 3 Commune
- Proposition d'information plus rapide des habitants sur les sujets. Réponse : nous serons vigilants pour informer en temps réel.
- Proposition d'une piste cyclable sur la liaison douce entre rue Saint Marc et rue du puits de l'Orme en passant par le lotissement. Réponse : la circulation douce existera, mais seulement entre le lotissement et la rue du Puits de l'Orme.
- Demande d'un radar pédagogique au niveau de la rue Saint Marc (problème de vitesse). Réponse : nous faisons des mesures régulières au niveau des rues les plus « rapides ».
- Demande que les PV du Conseil soient plus explicites, sans acronymes. Réponse : nous y veillerons.
- Constat de mauvaise actualisation du site internet. Réponse : le site actuel est très difficilement maintenable, le nouveau site arrivera sur le premier semestre 2022 ; nous serons toutefois vigilants et repasserons le message à l'équipe administrative.
- Demande de bilan de la mise en place de la vidéo surveillance (installée depuis 5 ans) en termes de coûts et d'objectifs. Réponse : non prévue pour l'instant, mais à étudier.

- Demande de réunions publiques pour éclairer sur les réalisations du conseil. Réponse : nous y sommes favorables, dès que les conditions sanitaires le permettront.

. Questions aux élus de la séance du 29-01-2022 (présents : François, Philippe, Jean-Claude)

- Pas de questions

Prochain conseil municipal le 17/03/2022

Fin de séance à 20h52

Fait à Bou, le 23 février 2022

La Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. S. S. i.' with a horizontal line underneath.